



Détail de la connexion acier-béton : pont routier sur le Rhône à Branson; maître de l'ouvrage : canton du Valais; conception: DIC s.a. Ingénieurs, Aigle

normatives ont également été adaptées aux normes européennes en vigueur. Enfin, les indications relatives au dimensionnement pour les nuances d'acier S235 à S460 ont été intégrées de manière systématique.

NOUVEAUTÉS DE LA NORME SIA 264/1: 2014

La révision de la norme SIA 264/1 a permis de mettre à jour les références normatives aux normes européennes en vigueur. Dans le même temps, des corrections et des précisions ont été apportées aux conditions d'application des différents tableaux de calcul dans le cas d'incendie de poutres et de poteaux mixtes suivant la méthode de calcul simplifiée conformément au chapitre 4 de la norme SN EN 1994-1-2 *Eurocode 4: Calcul des structures mixtes acier-béton - Partie 1-2: Règles générales - Calcul du comportement au feu*. Afin de proposer une lecture et un référencement plus simples, le texte de l'intégralité du chapitre 2 de la norme SIA 264/1 a été en conséquence réorganisé en une nouvelle numérotation.

L'APPROCHE SIA DES NORMES SUR LES STRUCTURES PORTEUSES

L'objectif principal des Eurocodes est de mettre à disposition, à l'échelle européenne, des outils de calcul unifiés couvrant le plus grand nombre d'aspects possible afin d'harmoniser la prestation « Dimensionnement des ouvrages » dans tous les pays. D'autre part, la collection des normes SIA vise aussi à fournir des instruments de travail et de compréhension clairs et concis afin que les bureaux d'études puissent exercer leur métier. Fidèle à la démarche normative de la SIA, la série de normes SIA 260 et ss. dresse des garde-fous en restreignant le moins possible la créativité des professionnels. L'étendue et le contenu des activités inhérentes à la conception des structures porteuses doivent être, dans l'esprit des travaux normatifs suisses, fonction de l'importance de

la structure porteuse, des situations de risque et de la complexité de la tâche. Cette démarche a été mise en pratique de façon systématique pour la révision des normes SIA 264 et SIA 264/1. Il n'est prévu aucun cours de formation continue sur la révision de ces deux normes. *Thomas P. Lang, président de la commission de norme SIA 264, thomas.lang@bav.admin.ch*
Jürg Fischer, normes sur les structures porteuses SIA, juerg.fischer@sia.ch

Acquisition des normes

Les normes SIA 264: 2014 *Construction mixte acier-béton* (52 pages, 189 Fr.) et SIA 264/1: 2014 *Construction mixte acier-béton - Spécifications complémentaires* (16 pages, 27 Fr.) sont en vente sur le site www.shop.sia.ch.

ACCOMPAGNER LA PASSATION DES MARCHÉS

Avec la création du conseil d'experts pour la passation des marchés, le comité de la SIA a ouvert la voie à la réorientation des activités de la Société en matière d'adjudication de prestations d'études.

Pour définir, piloter et mettre en œuvre ses priorités stratégiques, le comité de la SIA s'appuie sur des conseils d'experts, tel celui chargé depuis 2010 de la politique énergétique (FE) et celui qui s'occupe de l'aménagement territorial (FR). Ces conseils informent le comité sur les thématiques en question, puis veillent à ce que les options politiques retenues par celui-ci soient concrétisées de façon cohérente. La présidence de chaque conseil est assurée par un membre du comité. Parmi les priorités de la SIA, la défense d'une passation des marchés loyale et orientée vers la qualité figure aussi au premier rang. Le dossier était jusqu'ici suivi par la commission SIA 142/143 pour les concours et les mandats d'étude parallèles, soit l'instance en charge des

formes d'adjudication orientées sur la recherche de solutions à un besoin. Avec la publication du nouveau *Règlement SIA 144 des appels d'offres d'ingénierie et d'architecture*, la réglementation SIA couvre désormais aussi l'adjudication de prestations d'étude depuis août 2013. Cet élargissement des formes de passation de marchés codifiées par la SIA a motivé le comité à revoir fondamentalement le traitement de cette problématique dans l'organisation de la Société ainsi qu'au sein du bureau. L'option retenue est la constitution d'un conseil d'experts (FV), responsable – à l'instar de ses homologues – d'orienter et de préciser la politique SIA en matière d'attribution de marchés, puis d'en assurer l'application logique et cohérente. Le nouveau conseil sera présidé par Eric Frei, membre du comité et architecte à Lausanne. Un second siège y sera occupé par Valerio Olgiati, également membre du comité et chargé des questions de propriété intellectuelle au sein de la SIA. A leurs côtés, les présidents/es des commissions SIA 142/143 et SIA 144, ceux de la commission centrale des règlements (ZO) et de la commission centrale des normes (ZN), ainsi que des personnes représentant des organisations tierces (KBOB, BKPU, ...) sont aussi appelées à y siéger dans un esprit délibéré paritaire. La composition exacte du conseil et son cahier des charges détaillé doivent encore être définis dans les semaines à venir. Avec la mise sur pied du conseil *Passation des marchés*, le comité veut s'assurer une meilleure vue d'ensemble des procédures de passation couvertes par la réglementation de la SIA. Afin d'établir clairement les domaines de responsabilité, le comité a décidé de dissoudre en même temps son sous-comité pour les normes et règlements (NOA).

Thomas Müller, conseiller en communication SIA, thomas.mueller@sia.ch

form

Diagnostic développement durable de votre entreprise
30.4, 28.5. et 11.6.2014, 3 demi-journées, Lausanne
Code Sanu, inscription : www.sanu.ch

SIA 102, 103, 108 et 112 – les contrats SIA
6 mai 2014, Lausanne, 17h00 – 19h00
Code LHO13-14, inscription : www.sia.ch/form

Nouvelle Norme SIA 312 Végétalisation de toitures
8 mai 2014, Lausanne, 14h00 – 18h00
Code DB01-14, inscription : www.sia.ch/form

Etre sa propre marque. Gérer son identité numérique et sa réputation en ligne: les clés du succès
8 mai 2014, Lausanne, 17h00 – 19h00
Code PB02-14, inscription : www.sia.ch/form

Marchés publics et règlements SIA 142, 143, 144
9, 16, 23.5. et 6.6.2014, Lausanne, 9h00 – 17h30
Code WB10-14, inscription : www.sia.ch/form